



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 5 décembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
54	9	12	4

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. CALLAMAND (suppléant de M. DUPARCHY), M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JACQUET (suppléant de M. RAVOT), M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MILLET, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme SERPOL (suppléante de M. MARTINAND), Mme SERRE, M. TORRION.

Excusés : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU, Mme PITTI.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. de LEMPS, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

Pouvoirs : Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme VOLAN (pouvoir à Noël DUPONT).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN, Secrétaire de séance.

Commune d'Oyonnax - Dérogation au repos dominical pour l'année 2025**Rapporteur : M. MOURLEVAT**

La réglementation applicable pour l'ouverture dominicale des commerces découle directement des dispositions du Code du travail qui confèrent le pouvoir d'autoriser l'ouverture dominicale aux Maires.

En vertu de l'article L. 3132-26 du Code du travail, modifié par l'article 250 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du Maire prise après avis du Conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par an. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

Lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

Cette possibilité ouverte au Maire constitue une dérogation au principe de repos dominical des salariés.

Haut-Bugey Agglomération est saisie par la commune d'Oyonnax pour émettre un avis sur la liste des dimanches de l'année 2025, pour lesquels les commerces de détail, pourront déroger à la règle du repos dominical, en vue d'employer des salariés volontaires, comme suit :

Pour les commerces de détail non alimentaires :

- Dimanche 12 janvier.
- Dimanche 19 janvier.
- Dimanche 26 janvier.
- Dimanche 25 mai.
- Dimanche 15 juin.
- Dimanche 6 juillet.
- Dimanche 13 juillet.
- Dimanche 30 novembre.
- Dimanche 7 décembre.
- Dimanche 14 décembre.
- Dimanche 21 décembre.
- Dimanche 28 décembre.

Le Conseil d'agglomération,
Par 58 voix pour,

- **EMET** un avis favorable sur la liste des dimanches définis ci-dessus pour l'année 2025 par la commune d'Oyonnax.

Fait à Oyonnax, le 13 décembre 2024.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Commune d'Oyonnax - Dérogation au repos dominical pour l'année 2025.

.....
Date de décision: 12/12/2024

Date de réception de l'accusé 17/12/2024
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 121224_2024160

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241212-121224_2024160-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 4-Oyonnax-dérogation-dom.pdf (99_DE-001-200042935-20241212-121224_2024160-DE-1-1_1.pdf)